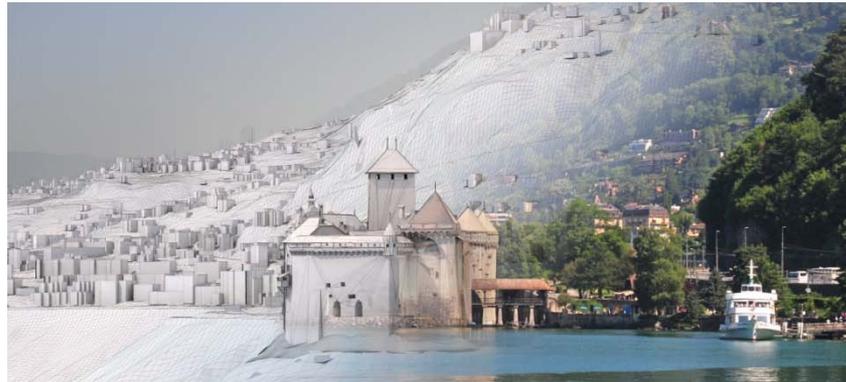


Département des Infrastructures et des Ressources Humaines

## Office de l'Information sur le Territoire



## **Norme OIT 2200** **Directives pour la mise à jour de la MO**

**Information aux bureaux de géomètres**

*le 3 juin 2015*

*Alexandre Hof*

# Norme OIT 2200

## Programme de la présentation

### Modifications

- Rédaction améliorée et plus précise
- PrecPlan en NT2
- Matérialisation différée

### Nouveautés, simplifications

- Introduction anticipée de PFP3 en BDCO
- Arrondis de surface CS
- Gestion des DP

### Perspectives

- Autres révisions en rapport
- Simplifications futures

# Norme OIT 2200

## Modifications rédactionnelles

### **Zones déjà à jour et à niveau quel que soit le type de mensuration**

- MD.01-MO-VD s'applique intégralement cf. § 2.3 Stratégie générale, phrase 1
- Lecture par extrait provoquait l'oubli de ce principe
- Complément de titres pour éviter dérives, en particulier après MPD

### **Divers**

- Changements ponctuels en fonction de remarques d'utilisateurs

# Norme OIT 2200

## PrecPlan en NT2

### Héritage du passé

- Points en valeur 2X devenus PrecPlan 4.X
- Tolérance de l'époque sur FS 10 cm, donc NT2 respecté

### Modification

- Points nouveaux PrecPlan 3.0 ou 3.X

### But

- Montrer que ces points sont conformes
- Checker ne produira pas de message pour les points nouveaux

# Norme OIT 2200

## Mention matérialisation différée

### Rappels

- Ne mentionner que si point(s) à matérialiser dans le futur
- Indication exigée sur plan de mutation et schéma
- Les radiations de mention n'entraînent aucun émolument RF

### Modification

- Indication exigée en plus sur tableau de mutation

### Nouveautés

- Pas d'émolument RF pour l'inscription de la mention «Matérialisation différée»
- Radiation possible par géomètre quel que soit l'auteur de la mention

# Norme OIT 2200

## Introduction anticipée des PFP3 en BDCO

### **Nouveauté déjà annoncée dans exposé «Points fixes»**

- Norme 2200 traite ce cas de figure
- Ne dispense pas de contacter l'adjudicataire

# Norme OIT 2200

## Arrondis des surfaces de CS

### Problème

- Bâtiments sur plusieurs immeubles (parcelles, DDP)
- Difficulté, voire impossibilité, d'indiquer des surfaces arrondies pour que la somme de la surface des bâtiments soit juste

### Nouveauté

- Tableau de mutation reprend les surfaces selon EDT sans fausser
- En additionnant les morceaux de bâtiment à partir des feuillets RF, la somme pourra être trop grande ou trop petite

### But

- Gain de temps pour auteur de mutation
- Préparation des esprits au descriptif des fts RF à partir de la BDCO

# Norme OIT 2200

## Gestion des DP

### Nouveautés

- Abandon de gestion individuelle des DP numérotés sur tableau de mutation
- Recto tableau de mutation sans descriptif de DP
- Gestion DP en 3 chapitres (route communale, RC, eau) pour provenance et tableau de contrôle au verso

### But

- Gain de temps pour auteur de mutation
- Diffusion EDT de DP seulement dans cas particuliers

# Norme OIT 2200

## Autres révisions en rapport

- Norme 2690 «Elaboration et cheminement des dossiers de mutation»
- Norme 3840 «Traitement des mutation en mensurations graphiques et semi-numériques numérisées»

# Norme OIT 2200

## Simplifications futures

- Simplification des dossiers CS et OD
- Procédure simplifiée pour les objets sans impact juridique
- Abandon du dossier papier au profit d'un cheminement électronique des informations ?



# Questions ?